

Liste des appels à projets LIFE 2024

Date limite de soumission de projets (en fonction de l'appel) : septembre 2024

LIFE-2024-CET-OSS Guichets uniques - Services intégrés pour la transition vers une énergie propre dans les bâtiments et les entreprises

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Portée A : Les projets devraient se concentrer sur **la rénovation énergétique efficace des bâtiments existants individuels ou collectifs dans le secteur résidentiel privé.**

Portée B : Les projets devraient se concentrer sur **l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants appartenant à des entités professionnelles privées** opérant sous le droit privé, en mettant particulièrement l'accent sur le logement locatif.

Les propositions peuvent être soumises par **un seul demandeur provenant d'un seul pays éligible.**

Consortium : n/a

Budget total : 7 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-PRODUCTS Consommation d'énergie réelle des produits liés à l'énergie

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions devraient mettre en œuvre **des campagnes de mesure** in situ pour capturer la consommation d'énergie réelle, ou l'efficacité énergétique le cas échéant, dans les ménages de l'UE et mieux comprendre les déterminants de la consommation d'énergie pour les produits sélectionnés. Les données collectées devraient être analysées statistiquement, et des recommandations politiques formulées sur les règles de conception écologique et d'étiquetage énergétique de l'UE associées devraient être formulées. Les propositions devraient s'appuyer sur des études pertinentes, y compris sur les recommandations du récent rapport technique du JRC

Les propositions devraient impliquer un consortium disposant d'une expertise et de ressources multidisciplinaires, notamment sur les aspects techniques (par exemple, l'installation d'équipements, avec une accessibilité à distance, et la capacité à résoudre les problèmes sur site), l'engagement des ménages et l'évaluation statistique.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents.**

Budget total : 2 000 000 EUR

LIFE-2024-SAP-CLIMA-GOV Gouvernance climatique et information

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

Domaines d'intervention :

- Sensibilisation, encouragement au changement de comportement et soutien aux activités du Pacte européen pour le climat. Les projets relevant de ce domaine d'intervention devraient contribuer à identifier un problème climatique ou environnemental dont le rôle dans la lutte contre le changement climatique et/ou dans la préparation et l'adaptation à ses conséquences n'est pas suffisamment communiqué ; aider à accroître la sensibilisation au climat et à encourager l'engagement du public sur les questions climatiques, ce qui aide finalement à surmonter l'opposition ou la désinformation ; et qui pourrait, à son tour, stimuler un changement de comportement en faveur de l'action climatique.
- Compétences vertes et renforcement des capacités pour mettre en œuvre des politiques de mitigation et d'adaptation au changement climatique.
- Renforcement des capacités, sensibilisation des utilisateurs finaux et de la chaîne de distribution d'équipements sur les gaz à effet de serre fluorés.
- Soutien au développement, à la mise à jour et à la mise en œuvre des stratégies et plans climatiques et énergétiques nationaux, régionaux ou locaux.
- Activités liées au développement et à la mise en œuvre d'actions de finance durable.
- Suivi et déclaration des émissions de gaz à effet de serre.
- Développement d'inventaires géographiquement explicites pour le secteur de l'utilisation des terres, changements d'affectation des terres et foresterie (LULUCF), création de registres de séquestration du carbone et de schémas de certification, et organisation d'activités de renforcement des capacités et de services de conseil.
- Partage des connaissances et renforcement des capacités sur le fonctionnement du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (EU ETS).
- Surveillance, évaluation et évaluation ex post des politiques climatiques.

Consortium : n/a

Budget total : 4 980 000 EUR

[LIFE-2024-SAP-CLIMA-CCM](#) Atténuation du changement climatique

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

Domaine d'intervention :

- Récupération et recyclage des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les mousses, ainsi que la pertinence des alternatives aux gaz à effet de serre fluorés et leur récupération et recyclage.
- Actions visant à soutenir la transition vers une mobilité sans émissions dans le transport routier.
- Décarbonation d'autres modes de transport, promotion de l'intermodalité et du report modal.
- Augmenter la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique (dans la mesure où cela n'est pas couvert par des appels spécifiques dans le cadre du sous-programme « Transition vers une énergie propre »).
- Des actions visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la production industrielle et la gestion des déchets.
- Développement et mise en œuvre de pratiques de gestion des terres et des côtes ayant un impact sur les émissions et les séquestrations de carbone, y compris la conservation et l'amélioration des puits de carbone naturels dans les sols et les forêts, ainsi que le stockage du carbone dans des produits à longue durée de vie.
- Solutions industrielles pour l'élimination du carbone, la capture et l'utilisation et/ou le stockage du carbone (CCUS).

Consortium : n/a

Budget total : 28 500 000 EUR

LIFE-2024-SAP-CLIMA-CCA Adaptation au changement climatique

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

Domaines d'intervention :

- Soutenir la mise en œuvre des politiques d'adaptation au climat et la révision des stratégies et plans d'adaptation au climat nationaux, régionaux ou locaux.
- Mise en œuvre d'outils de pointe pour l'évaluation des risques climatiques ou la sélection de mesures d'adaptation rentables pour faire face aux menaces climatiques et aux solutions d'adaptation.
- Développement et mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour différents types de zones (rurales, urbaines et côtières).
- Rendre les infrastructures et les bâtiments résilients au changement climatique.
- Solutions d'adaptation pour l'agriculture et la foresterie.
- Gestion des eaux
- Adaptation au changement climatique et santé
- Préparation aux risques complexes et aux risques en cascade.
- Instruments financiers, soutiens innovantes et collaboration public-privé sur l'assurance et les données sur les pertes.

Consortium : n/a

Budget total : 28 500 000 EUR

LIFE-2024-CET-POLICY Vers une mise en œuvre efficace des législations clés dans le domaine de l'énergie durable

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

L'appel à projets vise à soutenir **la mise en œuvre des principales législations** dans le domaine de l'énergie durable, notamment la Directive sur l'efficacité énergétique, la Directive sur les énergies renouvelables et la Directive sur la performance énergétique des bâtiments.

Exemples des actions financées :

- Promouvoir et faciliter l'échange d'informations et le partage des meilleures pratiques au sein/d'entre les États-membres.
- Fournir un soutien, des conseils techniques et des outils pour la contextualisation et la spécification des exigences, en général et selon le contexte national et régional.
- Définir, évaluer et modéliser l'impact des options de mise en œuvre pour se conformer aux exigences législatives de l'UE, contribuant ainsi à la conception de politiques plus efficaces.
- Soutenir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques.
- Développer et appliquer des méthodologies pour mesurer, calculer et rendre compte plus précisément des contributions apportées dans le cadre de mesures et de programmes politiques spécifiques.

- Développer et soutenir des méthodologies intégrées pour les domaines et secteurs concernés par différentes politiques et législations, notamment des approches pour la collecte intégrée de données, le calcul/la comptabilité, la vérification, le suivi, l'évaluation et le reporting.
- Surveiller et modéliser les impacts énergétiques et non énergétiques des solutions intégrées ; recueillir des données pour le secteur de l'énergie et des bâtiments.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 6 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-DHC Soutien au chauffage et au refroidissement urbains

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les projets doivent prévoir de collaborer :

- soit avec **les opérateurs/propriétaires des systèmes de chauffage urbain existants** et leur fournir le support technique nécessaire pour la préparation des plans d'investissement pour le passage de carburant des systèmes de chauffage urbain existants afin de répondre aux critères de "chauffage et refroidissement urbains efficaces" tels que définis dans la Directive sur l'efficacité énergétique (exemples : l'extension des réseaux de chauffage et de refroidissement urbains existants à condition qu'ils soient entièrement basés sur des énergies renouvelables à basse température ou sur de la chaleur résiduelle),
- soit avec **les municipalités ou les parties prenantes clés concernées dans l'élaboration de plans d'investissement pour de nouveaux réseaux de chauffage et/ou de refroidissement urbains**, à condition qu'ils soient entièrement basés sur des énergies renouvelables à basse température ou sur de la chaleur résiduelle, et avec une attention particulière aux bâtiments existants.

L'appel à projets vise à fournir aux autorités locales et régionales la capacité nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre **des plans et des stratégies pour la transition vers une énergie propre**.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 4 000 000 EUR

LIFE-2024-PLP-NAT-ENV¹ Projets sur les priorités législatives et politiques (PLP) dans les domaines de la nature et de la biodiversité, ainsi que de l'économie circulaire et de la qualité de vie

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 90%**

Priorités spécifiques :

- Soutien à la cartographie, à l'évaluation de l'état et à la restauration des habitats marins.
- Responsabilité élargie des producteurs (REP)

¹ Projets répondant à des Priorités Législatives et Politiques (PLP) ad hoc déterminées à la suite d'une consultation avec les États-membres.

- Renforcement des capacités et formation des parties prenantes du secteur privé dans la mise en œuvre du règlement de l'UE sur les produits sans déforestation.
- Orientations holistiques vers de nouvelles infrastructures environnementales dans les villes ukrainiennes – déchets
- Orientations holistiques vers de nouvelles infrastructures environnementales dans les villes ukrainiennes – eau
- Développement des meilleures pratiques en agriculture à faible labour sans herbicides.
- "Le point chaud de l'Europe circulaire", un nouveau modèle de gouvernance pour European Circular Economy Stakeholder Platform (ECESP), avec un accent sur la généralisation du modèle économique circulaire.
- Soutien aux actions visant à aborder le dégazage de composés organiques volatils non méthaniques (NMVOC) dans le transport fluvial et maritime.
- Tester et promouvoir des programmes de certification et de crédit de biodiversité de haute qualité dans les zones humides de l'UE.

Composition: Consortium ou n/a

Budget total : 10 300 000 EUR

[LIFE-2024-SAP-ENV-ENVIRONNEMENT](#) Économie circulaire, ressources issues des déchets, air, eau, sol, bruit, produits chimiques, Bauhaus

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

L'objectif est de faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, exempte de toxiques, économe en énergie/résiliente au climat, en protégeant, restaurant et améliorant la qualité de l'environnement.

L'objectif spécifique est de couvrir un ou plusieurs des sujets suivants (la description des sous-thèmes est détaillée dans les sections qui suivent du document dédié à l'appel à projets) :

- Économie circulaire et déchets
- Air
- Eau
- Sol
- Bruit
- Produits chimiques
- Nouveau Bauhaus européen

Un maximum de deux sous-thèmes seront pris en compte

Consortium : n/a

Budget total : 73 000 000 EUR

LIFE-2024-NGO-OG-SGA² Subventions de fonctionnement pour les accords de subventions spécifiques de fonctionnement LIFE (SGA LIFE)

Pour être pris en considération pour une subvention SGA OG, les demandeurs doivent soumettre des propositions dans LES DEUX appels FPA et SGA :

- Une proposition dans le cadre de LIFE-2024-NGO-OG-FPA³ (accord-cadre de partenariat) d'ici le 05 septembre 2024
- Une proposition dans le cadre de LIFE-2024-NGO-OG-SGA (accord de subvention spécifique) d'ici le 17 septembre 2024

Type de financement : **accord de subvention spécifique - 70%**

Le projet vise à soutenir en particulier les ONG engagées dans la mise en œuvre et le suivi de la transposition dans les États-membres et principalement actives dans le domaine de l'environnement ou de l'action climatique. La subvention fournit une contribution financière pour la mise en œuvre du programme de travail des organisations sélectionnées.

Consortium : n/a

Budget total : 14 370 000 EUR

LIFE-2024-TA-R-NAT-ENV Assistance technique⁴ - Réplication - Nature & Biodiversité et Économie circulaire & Qualité de vie

Type de financement : **projets d'assistance technique - réplication - 60%**

Les objectifs des projets d'assistance technique - réplication (TA-R) sont de faciliter et permettre l'extension ou la réplication des résultats obtenus par des projets financés dans le cadre du programme LIFE ou financés dans le cadre d'un autre programme de l'UE à condition que ces résultats remplissent les objectifs du programme LIFE. Seules les propositions répondant aux priorités des sous-programmes « Nature et Biodiversité » et/ou « Économie Circulaire et Qualité de Vie » seront éligibles à cet appel.

Les projets TA-R LIFE cofinancent les activités nécessaires : (1) pour permettre et soutenir l'extension et/ou la réplication des résultats d'autres projets financés par le programme LIFE ou par d'autres

² Cet appel à propositions concerne les accords de subventions spécifiques de fonctionnement LIFE (SGA OG). Les accords de subventions spécifiques de fonctionnement LIFE seront conclus uniquement avec les organisations qui ont signé avec succès des accords-cadres de partenariat en matière de subventions de fonctionnement LIFE 2024 (FPA OG)

³ Les accords-cadres de partenariat (FPA) dans le cadre du programme LIFE sont des instruments de coopération à long terme qui servent de parapluie pour les subventions régulières ou récurrentes aux entités à but non lucratif impliquées dans le développement, la mise en œuvre et l'application de la législation et de la politique de l'UE et qui sont principalement actives dans le domaine de l'environnement ou de l'action climatique, y compris la transition énergétique, conformément aux objectifs du programme LIFE. Les FPA sont une condition préalable pour pouvoir signer des accords annuels de subvention spécifique (SGA), mais ne créent aucune attente légitime ou droit à les obtenir.

⁴ Les projets d'assistance technique (TA) peuvent inclure les activités suivantes :

- Préparation de projets stratégiques intégrés (SIP) ou de projets de nature stratégiques (SNaP) (TA PP)
- Préparation pour faciliter l'extension et la réplication des résultats d'autres projets financés par le programme LIFE, ses programmes prédécesseurs ou d'autres programmes de financement de l'UE (TA-R)
- Renforcement des capacités des autorités des États-membres ayant une faible participation effective au programme LIFE, dans le but d'améliorer les services des Points de Contact Nationaux dans toute l'UE et d'augmenter la qualité globale des propositions soumises (TA-CAP)

programmes de l'Union, et/ou (2) pour faciliter l'accès d'une opération à d'autres instruments financiers dans le but d'étendre les résultats d'un projet précédent contribuant aux objectifs du programme LIFE.

Consortium : Le bénéficiaire du projet précédent devrait en principe être le coordinateur du projet TA-R. Dans les cas bien justifiés, il peut participer dans un rôle autre que celui de coordinateur, mais il devrait en tout cas faire partie du consortium du projet TA-R.

Budget total : 6 500 000 EUR

[LIFE-2024-SAP-NAT-NATURE](#) **Nature et biodiversité**

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

Les projets doivent relever d'au moins l'une des deux domaines d'intervention :

- Domaine d'intervention : "Espace pour la Nature" : tout projet visant à améliorer l'état des espèces ou des habitats grâce à des mesures de conservation ou de restauration basées sur des zones,
- Domaine d'intervention : "Sauvegarde de nos espèces" : tout projet visant à améliorer l'état des espèces (ou, dans le cas des espèces exotiques envahissantes, à réduire leur impact) grâce à des activités pertinentes autres que des mesures de conservation ou de restauration basées sur des zones.

Consortium : n/a

Budget total : 6 500 000 EUR

[LIFE-2024-SAP-ENV-GOV](#) **Gouvernance environnementale**

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

L'objectif est de faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, exempte de toxiques, économe en énergie/résiliente au climat, en protégeant, restaurant et améliorant la qualité de l'environnement.

L'objectif spécifique est de couvrir un ou plusieurs des sujets suivants (la description des sous-thèmes est détaillée dans les sections qui suivent du document dédié à l'appel à projets) :

- Activités de soutien à la prise de décision des administrations publiques et approches volontaires
- Assurance de la conformité environnementale et accès à la justice
- Changement de comportement et initiatives de sensibilisation

Consortium : n/a

Budget total : 6 500 000 EUR

[LIFE-2024-SAP-NAT-GOV](#) **Gouvernance de la nature**

Type de financement : **projet d'action standard - 60%**

Promouvoir de bonnes pratiques, soutenir la mise en œuvre, organiser des formations, des programmes éducatifs et académiques, etc., afin d'assurer une assurance de conformité efficace, la participation du public et l'accès à la justice dans les questions de politique et de législation relatives à la nature et à la biodiversité auprès du public (y compris les jeunes et les futurs professionnels), des ONG, des avocats, du pouvoir judiciaire, des administrations publiques ou d'autres parties prenantes, dans le but d'améliorer la connaissance, la compréhension et l'application de moyens efficaces de participation du public et/ou d'accès à la justice, en mettant particulièrement l'accent sur la protection de la nature et de la biodiversité via les instruments relatifs à la nature, à la biodiversité, à l'eau et à la responsabilité environnementale.

En ce qui concerne les qualifications professionnelles et la formation, les projets doivent garantir des qualifications académiques (ou des certificats) et maximiser le potentiel des technologies de l'information à travers des moyens tels que des webinaires et des cours en ligne ouverts à tous (MOOC) afin de permettre à l'apprentissage à distance d'atteindre le plus grand nombre de praticiens de manière aussi rentable que possible.

Consortium : n/a

Budget total : 3 000 000 EUR

LIFE-2024-TA-PP-NAT-SNAP Assistance technique à la préparation des projets de nature stratégique (SNaP)

Type de financement : **projets d'assistance technique - 60%**

Fournit un soutien financier afin de mettre en œuvre un cadre d'action prioritaire (CAP), ou d'autres plans ou stratégies au niveau international, national, régional ou multirégional qui mettent en œuvre la politique ou la législation de l'UE en matière de nature et/ou de biodiversité à grande échelle territoriale avec la participation de toutes les parties prenantes concernées et comprenant un mécanisme de coordination pour le financement de mesures complémentaires nécessaires à la pleine mise en œuvre du CAP ciblé (ou d'autres stratégies éligibles).

Consortium : Les projets TA-PP sont conçus pour soutenir les autorités responsables de la mise en œuvre du plan/stratégie/plan d'action ciblé par les SNaPs ou les SIPs pour préparer leurs demandes de SNaP et de SIP. L'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe être le coordinateur du projet TA-PP. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium du projet TA-PP.

Budget total : 500 000 EUR

LIFE-2024-TA-PP-ENV-SIP Assistance technique à la préparation des projets intégrés stratégiques ENVI

Type de financement : **projets d'assistance technique - 60%**

Fournit un soutien financier pour la préparation d'une proposition de projet intégré stratégique dans le cadre du sous-programme Économie circulaire et qualité de vie dans les domaines de l'économie circulaire, des déchets, de l'eau et de l'air.

Consortium : Les projets TA-PP sont conçus pour soutenir les autorités responsables de la mise en œuvre du plan/stratégie/plan d'action ciblé par les SNaPs ou les SIPs pour préparer leurs demandes de SNaP et de SIP. L'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe être le coordinateur du projet TA-PP. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium du projet TA-PP.

Budget total : 200 000 EUR

LIFE-2024-TA-PP-CLIMA-SIP Assistance technique à la préparation des projets intégrés stratégiques CLIMA

Type de financement : **projets d'assistance technique - 60%**

Offre un soutien financier pour la préparation d'une proposition de projet intégré stratégique dans le cadre du sous-programme de mitigation et d'adaptation au changement climatique afin de mettre en œuvre les :

- Plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC) incluant les stratégies à long terme (SLT),
- Réglementation sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat (UE) 2018/1999,
- Stratégies et plans nationaux d'adaptation conformément à l'article 5 du règlement 2021/1119 (« Loi européenne sur le climat »),
- Stratégies ou plans d'action d'adaptation régionaux, plans d'action urbains ou communautaires pionniers dans la transition vers une société neutre en carbone et/ou résiliente au climat, y compris les plans et actions pour des villes neutres en carbone dans le cadre de la mission de l'UE « Villes climatiquement neutres et intelligentes » et les plans de mobilité urbaine durable,
- Stratégies nationales, régionales ou sectorielles de réduction des gaz à effet de serre ou cartes routières pour une économie sobre en carbone.

Consortium : Les projets TA-PP sont conçus pour soutenir les autorités responsables de la mise en œuvre du plan/stratégie/plan d'action ciblé par les SNaPs ou les SIPs pour préparer leurs demandes de SNaP et de SIP. L'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe être le coordinateur du projet TA-PP. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium du projet TA-PP.

Budget total : 400 000 EUR

LIFE-2024-STRAT-CLIMA-SIP-two-stage Projets Intégrés Stratégiques – Action Climat

Type de financement : **projets intégrés stratégiques - 60%**

Les SIP d'adaptation au changement climatique devraient contribuer à atteindre les objectifs de l'article 5 de la loi européenne sur le climat ou de la stratégie de l'UE en matière d'adaptation au changement climatique.

Pour ce faire, les SIP devraient soutenir la mise en œuvre des stratégies ou plans nationaux d'adaptation au changement climatique, comme l'exige la loi européenne sur le climat, ou des stratégies et plans comparables à l'échelle régionale, multirégionale ou transnationale. Plus précisément, on

attend d'eux qu'ils sélectionnent et mettent en œuvre un ensemble d'actions clairement défini dans la stratégie ou le plan d'adaptation correspondant, qui seront financées par LIFE.

Les demandeurs devraient expliquer comment et dans quelle mesure cet ensemble d'actions contribuera à la mise en œuvre de la stratégie ou du plan global.

Consortium : au moins 2 demandeurs ; l'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe participer au consortium en tant que coordinateur. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium

Budget total : 30 000 000 EUR

[LIFE-2024-STRAT-ENV-SIP-two-stage](#) Projets Intégrés Stratégiques – Environnement

Type de financement : **projets intégrés stratégiques - 60%**

- Les SIP de l'économie circulaire : ils doivent être conçus pour soutenir l'application, le développement, le test et la démonstration d'approches intégrées pour la mise en œuvre des plans d'action, stratégies, feuilles de route ou similaires sur l'économie circulaire nationaux ou régionaux.
- Les SIP sur les déchets : ils doivent être conçus pour soutenir l'application, le développement, le test et la démonstration d'approches intégrées pour la mise en œuvre des plans de gestion des déchets prévus à l'article 28 de la directive-cadre sur les déchets et/ou des plans de prévention de déchets PPD prévus à l'article 29 de la directive-cadre sur les déchets.
- Les SIP sur l'eau : ils doivent soutenir la mise en œuvre ciblée de mesures qui contribueront à progresser vers l'atteinte des objectifs de bon état/potentiel de la directive-cadre sur l'eau, conformément aux plans de gestion des bassins fluviaux établis dans les États membres en application de la directive-cadre sur l'eau ; la mise en œuvre ciblée des mesures identifiées dans les plans de gestion des risques d'inondation établis dans les États membres, axés sur la prévention, la protection et la préparation conformément à la directive sur l'évaluation et la gestion des risques d'inondation ; la mise en œuvre ciblée de mesures ou d'actions qui doivent être prises afin d'atteindre ou de maintenir un bon état environnemental dans les eaux marines de chaque État membre.
- Les SIP sur la qualité de l'air : ils doivent être conçus pour soutenir l'application, le développement, le test et la démonstration d'approches intégrées pour la mise en œuvre, le suivi et le développement ultérieur des plans locaux et régionaux de qualité de l'air, tels que définis par la directive 2008/50/CE, ou pour la mise en œuvre, le suivi et le développement ultérieur des programmes nationaux de réduction de la pollution atmosphérique, conformément à la directive sur l'engagement national de réduction des émissions 2016/2284.

Consortium : au moins 2 demandeurs ; l'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe participer au consortium en tant que coordinateur. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium

Budget total : 50 000 000 EUR

[LIFE-2024-STRAT-NAT-SNAP-two-stage](#) Projets de nature stratégique

Type de financement : **projets de nature stratégique - 60%**

En ce qui concerne la mise en œuvre des cadres d'actions prioritaires (PAF), les SNaPs devraient soutenir le développement supplémentaire, la mise en œuvre et la gestion du réseau Natura 2000, notamment par le développement, le test, la démonstration et l'application de méthodes et de pratiques de conservation, l'amélioration de la base de connaissances sur les valeurs naturelles des sites, la sensibilisation et l'amélioration de la capacité administrative des bénéficiaires et des autorités de gestion.

Consortium : au moins 2 demandeurs ; l'autorité responsable du plan/stratégie/plan d'action devrait en principe participer au consortium en tant que coordinateur. Dans des cas bien justifiés, elle peut participer non pas en tant que coordinateur, mais elle devrait en tout cas faire partie du consortium

Budget total : 70 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-LOCAL Plans et stratégies de transition vers une énergie propre dans les municipalités et les régions

L'appel à projets vise à fournir aux autorités locales et régionales la capacité nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre **des plans et des stratégies pour la transition vers une énergie propre**.

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les actions devraient fournir un soutien technique à un nombre significatif d'administrations locales et régionales, en fonction du contexte ciblé, et renforcer leurs capacités à élaborer et mettre en œuvre des plans et des stratégies ambitieux à court et moyen terme pour la transition vers une énergie propre d'ici 2030 - avec un potentiel pour ouvrir la voie à l'objectif de neutralité carbone en 2050 - en cohérence avec les objectifs énergétiques et climatiques de l'UE. L'accent devrait être mis sur la fourniture du bon mélange d'activités qui renforceront/accroîtront les compétences durables en matière d'innovation technique, juridique, financière, administrative et sociale parmi les administrations locales et régionales.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 7 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-RENOPUB Structures de facilitation pour la rénovation des bâtiments publics

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les projets devraient établir et exploiter **des structures de facilitation régionales/nationales**, telles que des guichets uniques, pour accélérer la vague de rénovation dans le secteur public couvrant un territoire plus vaste et offrant aux autorités publiques un service complet et inclusif allant du conseil technique, financier et juridique à la passation des marchés et à l'assurance qualité des travaux. Les actions devraient se concentrer sur la rénovation énergétique ambitieuse des bâtiments publics existants (par exemple, bâtiments administratifs, hôpitaux, écoles) aux normes nZEB (« Nearly zero-energy building ») ou ZEB (« zero-energy building »), et devraient cibler les entités juridiques relevant du droit public (par exemple, autorités publiques, organismes publics, opérateurs de logements sociaux/publics, etc.) en tant que principaux bénéficiaires finaux des services à mettre en place.

Les propositions peuvent être soumises par **un seul demandeur provenant d'un seul pays éligible**.

Budget total : 3 500 000 EUR

LIFE-2024-CET-PDA⁵ Assistance au développement de projets pour des investissements dans l'énergie durable

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Le thème de l'appel vise à **renforcer l'expertise technique, économique et juridique** des promoteurs de projets nécessaire pour le développement et la mise en œuvre réussis des projets. Les projets doivent démontrer leur valeur ajoutée et conduire au lancement d'investissements tangibles dans l'énergie durable pendant la durée du projet. Les propositions pour ce thème peuvent être soumises par des promoteurs de projets publics ou privés tels que les autorités publiques ou leurs regroupements, les opérateurs d'infrastructures publics/privés, les agences énergétiques, les entreprises de services énergétiques, les chaînes de distribution, les grands propriétaires, les services ou l'industrie.

Les propositions doivent démontrer :

- L'innovation organisationnelle pour la mobilisation du programme d'investissement, telle que la création d'unités de développement de projets ou l'établissement de procédures d'approvisionnement efficaces pour le regroupement et la mutualisation à grande échelle d'actifs (mixtes) ; et/ou
- L'ingénierie financière avec un accent particulier sur l'exploitation de niveaux accrus d'investissement privé et la combinaison améliorée des fonds existants. Cela pourrait inclure le « contrat de performance énergétique », les instruments financiers, les fonds mixtes, les schémas de paiement innovants sur facture et sur impôt, les schémas de financement basés sur la communauté, etc.

Les propositions devraient viser des niveaux d'ambition élevés en matière d'économies d'énergie et de décarbonation, tels que la rénovation profonde, les bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle (nZEB) ou les normes de bâtiments à zéro émission (ZEB), y compris les énergies renouvelables intégrées aux bâtiments, les bâtiments ou quartiers à énergie positive et/ou les infrastructures très économes en énergie.

Les propositions pourraient cibler les secteurs suivants : bâtiments, réseaux de chauffage/refroidissement urbains, infrastructures, entreprises, renouvelables, mobilité.

Les propositions peuvent être soumises par **un seul demandeur provenant d'un seul pays éligible**.

Budget total : 6 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-SAP⁶ Transition énergétique propre LIFE - Projet d'action standard

⁵ L'Assistance au Développement de Projets (PDA) offre **une assistance technique** aux développeurs de projets publics et privés pour mettre en œuvre des investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ambitieux et à grande échelle. Le projet de la PDA vise à soutenir les développeurs de projets pour mettre en place un pipeline de projets énergétiques durables très ambitieux. Les projets relevant de la PDA sont censés développer des **solutions reproductibles** qui mobilisent des capitaux privés, associent le financement public au financement privé, mettent en place des instruments financiers à long terme et évolutifs. Les projets doivent démontrer une **approche innovante**, par exemple en améliorant les procédures de passation de marchés existantes, en regroupant et structurant des projets d'investissement, en repoussant les limites du marché, en améliorant les structures organisationnelles et réglementaires ou en atteignant des niveaux élevés d'économies d'énergie et, en fin de compte, de décarbonation.

⁶ Les SAP (projets d'action standard) sont un outil flexible disponible pour soutenir les actions des acteurs commerciaux et non commerciaux clés de la transition énergétique de l'UE, qui comprennent des entités de tous les secteurs (public, non

Type de financement : **projet d'action standard (SAP) – 60%**

Le focus des actions dans le cadre de cet appel devrait aborder l'un des thèmes suivants :

- Soutenir les autorités locales et régionales dans l'établissement de **nouvelles agences énergétiques** pour soutenir la mise en œuvre de la transition vers une énergie propre sur le terrain, y compris les synergies avec d'autres domaines abordés par le programme LIFE et contribuant à un avenir neutre en carbone.
- Soutenir les **entreprises de services énergétiques (ESCO)** dans la phase pilote et le déploiement de solutions d'investissement et financières ambitieuses pour la rénovation énergétique approfondie des bâtiments, telles que les contrats de performance énergétique (EnPC) ou des arrangements contractuels similaires.
- Soutenir **les institutions financières**, les courtiers, les assureurs et d'autres acteurs impliqués dans les domaines du financement de l'énergie, ainsi que les partenariats public-privé, dans le développement et la commercialisation de produits et solutions financières pour financer les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables intégrées.
- Soutenir **les fabricants de technologies énergétiques** à bilan net nul de l'UE dans le déploiement de techniques innovantes, y compris des activités telles que l'identification des besoins en mises à jour réglementaires le cas échéant (par exemple, les bancs d'essai réglementaires), ainsi que la promotion de la collaboration avec tous les acteurs de la chaîne de valeur pour accroître l'adoption sur le marché et le déploiement à grande échelle de leurs solutions d'énergie propre conformément au Plan Industriel du Pacte vert et à NZIA.

Les propositions peuvent être soumises par **un seul demandeur provenant d'un seul pays éligible**.

Budget total : 4 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-ENERCOM Développement de mécanismes de soutien pour les communautés énergétiques

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions doivent se concentrer sur l'une des deux actions suivantes :

- *Portée A* : Mettre en place des communautés énergétiques dirigées par des autorités publiques pertinentes ou soutenues par elles dans le but de soutenir la réalisation des objectifs en matière de politique énergétique locaux et régionaux et d'impliquer activement et démocratiquement les citoyens dans les investissements et la prise de décision.
- *Portée B* : Développer des services de soutien pour les communautés énergétiques (par exemple, guichets uniques ou autres structures de facilitation) fournissant un soutien technique aux projets des communautés énergétiques en réduisant la complexité du processus, en simplifiant la prise de décision et en stimulant l'exécution des projets. En conséquence de leur travail, ces services devraient conduire à la création de pipelines d'investissement pour les communautés énergétiques locales. La conception des services doit être justifiée dans chaque proposition en tenant compte du contexte local et des mécanismes de soutien existants.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

gouvernemental et privé). Ils sont de préférence proches du marché (c'est-à-dire, visant non seulement à fournir des solutions énergétiques propres améliorées, mais également à s'assurer que de telles solutions sont largement adoptées par la société en général et, plus particulièrement, par l'économie grâce à une approche explicite axée sur le marché). Dans ce cas, les candidats seront tenus de mettre en avant des informations spécifiques liées au marché dans leur demande (par exemple, capacité de production prévue, marché de référence, faisabilité économique, etc.)

Budget total : 7 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-ENERPOV Atténuation de la précarité énergétique des ménages en Europe

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les actions devraient contribuer à **soulager la pauvreté énergétique** et s'appuyer sur les outils, les indicateurs et les ressources des initiatives existantes, telles que le Hub consultatif sur la pauvreté énergétique ou le pilier de la pauvreté énergétique de la Convention des Maires. L'action proposée devrait couvrir **au maximum deux des points suivants** :

- Soutien à la rénovation des immeubles privés à appartements multiples occupés par des résidents en situation de pauvreté énergétique, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement et l'adaptation des structures de gouvernance et de prise de décision de la gestion immobilière et des associations de propriétaires ou de locataires, en s'attaquant aux obstacles réglementaires connexes (par exemple, les lois sur la propriété et/ou la location), aux incitations divergentes (le cas échéant), et en mettant en place et en coordonnant des services de soutien pertinents.
- Soutenir les autorités nationales dans leur obligation d'autonomiser et de protéger les ménages en situation de précarité énergétique en mettant en œuvre les dispositions pertinentes de la directive sur l'efficacité énergétique. Ce soutien devrait aider à analyser le mélange de politiques nationales et à combiner et regrouper les différentes dispositions liées à la précarité énergétique afin de permettre l'application efficace et cohérente de mesures au niveau national. Ce faisant, l'action devrait également aider les autorités compétentes à évaluer l'impact des différentes options de mise en œuvre, en tenant compte des besoins et du contexte national spécifiques en matière de précarité énergétique.
- Les actions devraient faciliter la mise en place de renforcement des capacités pour les autorités nationales, régionales et/ou locales et les intermédiaires de la société, et soutenir ces acteurs dans la création de structures de coordination à long terme et intersectorielles pour lutter contre la précarité énergétique. De telles structures pourraient inclure la mise en place d'observatoires nationaux de la précarité énergétique. Il est attendu que les acteurs impliqués représentent tous les secteurs pertinents (par exemple, énergie, social, santé et logement) pour garantir une approche participative holistique pour soulager à long terme la précarité énergétique et améliorer la cohésion sociale. Ce renforcement des capacités devrait finalement conduire les acteurs concernés à concevoir et à déployer des interventions intégrées et des programmes de soutien au profit des ménages en situation de précarité énergétique ; cependant, il n'est pas attendu que de telles interventions ou programmes de soutien soient mis en œuvre dans le cadre de l'action.
- Soutenir les parties responsables dans la mise en place et le test de dispositifs visant à améliorer l'efficacité énergétique au bénéfice des personnes touchées par la précarité énergétique, des clients vulnérables, des personnes vivant dans des ménages à faibles revenus et, le cas échéant, des personnes vivant dans des logements sociaux, dans le cadre des dispositifs d'obligation en matière d'efficacité énergétique de la directive sur l'efficacité énergétique, y compris, en travaillant en collaboration avec les autorités locales ou municipales, et/ou les réseaux pertinents tels que la Convention des Maires. Il est attendu que les parties responsables soient directement impliquées ou que leur soutien soit clairement démontré dans la proposition.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 6 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-BETTERRENO Performance énergétique des bâtiments - Accélérer, approfondir, rendre plus intelligente, basée sur les services et les données, la rénovation

Portée A : **Faciliter la rénovation profonde à grande échelle.** Les actions relevant de la portée A devraient stimuler le volume et la demande de rénovations profondes, en agrégeant la demande et en déployant des modèles économiques pour des projets de rénovation profonde au niveau du quartier, en mettant en œuvre des outils tels que des passeports de rénovation de bâtiments ou en améliorant la coordination des petits et moyens acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Le sujet encourage les actions dans tous les marchés, quelle que soit leur préparation ou leur maturité, et en particulier dans les marchés moins matures.

Portée B : **Données et services énergétiques des bâtiments.** Les actions devraient améliorer la disponibilité, la qualité et la précision des données sur les bâtiments et l'accès à celles-ci pour de multiples usages et parties prenantes, y compris les institutions financières et les agrégateurs de données. Elles devraient, en outre, explorer et favoriser l'utilisation des données pour le développement et le financement de services qui améliorent la performance énergétique des bâtiments et l'efficacité du système. Les actions peuvent également développer et déployer des approches pour l'utilisation de meilleures données afin d'améliorer la fiabilité et la cohérence des instruments clés, tels que les certificats de performance énergétique (PEB).

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents.**

Budget total : 7 000 000 EUR

LIFE-2024-CET-BUILDSKILLS BUILD UP Skills - Interventions de montée en compétences et de recyclage professionnel pour la décarbonisation des bâtiments

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Portée A : **Initiatives de perfectionnement et de reconversion** permettant une décarbonisation du parc immobilier et une intégration du système énergétique. Les propositions devraient développer, tester, valider et préparer le déploiement de nouveaux et/ou la mise à niveau des programmes de formation et de qualification existants pour tous les types de professionnels impliqués dans la chaîne de valeur du bâtiment (professionnels 'bleus' et/ou 'blancs'), ainsi que pour les professionnels actifs dans d'autres secteurs que la construction et la rénovation des bâtiments.

Les propositions peuvent être soumises par **un seul demandeur provenant d'un seul pays éligible.**

Portée B : La communauté de pratique BUILD UP Skills. La communauté devrait favoriser la collaboration et le dialogue paneuropéens sur les questions transversales, construire et déployer des connaissances collectives, soutenir et mettre en œuvre le renforcement des capacités, accroître la reconnaissance sur le marché, encourager la convergence vers les meilleures pratiques et contribuer au développement de partenariats entre les acteurs clés.

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents.**

Budget total : 6 500 000 EUR

LIFE-2024-CET-BUSINESS Soutenir la transition vers une énergie propre des entreprises européennes

Portée A : Dans le cadre de la refonte de la directive sur l'efficacité énergétique (EED), les systèmes de gestion de l'énergie deviendront une obligation par défaut pour les entreprises énergivores, y compris les PME, qui dépassent 85 TJ de consommation énergétique moyenne annuelle au cours des 3 dernières années. Sinon, elles seront soumises à un audit énergétique si leur consommation énergétique moyenne annuelle dépasse 10 TJ au cours des trois dernières années. La mise en œuvre des recommandations de l'audit énergétique n'est pas obligatoire, cependant elles doivent aboutir à un plan d'action concret et réalisable, fourni par l'entreprise et transmis à la direction de l'entreprise.

Les candidats doivent renforcer la collaboration entre les États-membres en matière **d'audits énergétiques et de systèmes de gestion de l'énergie**, dans le but de faciliter une approche harmonisée et la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique rentables. Les propositions devraient principalement définir une approche commune pour l'identification des entreprises relevant du champ d'application de l'article 11 de la directive révisée sur l'efficacité énergétique, en se basant sur leur consommation énergétique. Elles doivent examiner et proposer des solutions sur la manière d'aborder les entreprises proches des seuils et celles se trouvant dans différents seuils au cours des trois dernières années avant l'obligation d'audit énergétique. Les candidats devront proposer des mesures visant à encourager les entreprises dont la consommation annuelle moyenne se situe entre 10 TJ et 85 TJ d'énergie, à adopter un système de gestion de l'énergie, et les entreprises dont la consommation annuelle moyenne est inférieure à 10 TJ d'énergie à effectuer un audit énergétique et à mettre en œuvre au moins une recommandation très rentable. De plus, les candidats devront élaborer un modèle pour le plan d'Action découlant de l'audit énergétique.

Portée B : **Promotion de la coopération énergétique entre les entreprises**. Les propositions relevant de ce champ devraient favoriser l'adoption sur le marché de mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables (et de pompes à chaleur lorsque pertinent), par le biais de l'établissement d'approches collaboratives entre les entreprises. Les candidats peuvent se concentrer sur le développement d'approches collaboratives, notamment entre grandes et petites entreprises opérant dans la même chaîne de valeur, ou sur la coopération énergétique entre les entreprises se trouvant à proximité physique (région, cluster, parc industriel/site). Il est attendu des propositions qu'elles mènent des activités visant à susciter l'intérêt, la sensibilisation, les connaissances et le savoir-faire sur les multiples avantages pouvant être obtenus grâce aux approches collaboratives.

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 5 250 000 EUR

LIFE-2024-CET-HEATPUMPS Soutien au déploiement d'installations de pompes à chaleur de haute qualité

Portée A : **Modèles alternatifs de gestion et de prestation de services**. Les propositions devraient stimuler la demande à grande échelle de pompes à chaleur dans les bâtiments existants, tout en réduisant significativement ou en étalant sur plusieurs années les coûts initiaux d'acquisition et d'installation des produits. À cette fin, les actions proposées devraient développer, démontrer, étendre et/ou reproduire des modèles alternatifs de gestion et/ou de prestation de services thermiques.

Portée B : **Collaboration entre les secteurs industriels et les fournisseurs de technologies de pompes à chaleur industrielles**. Les propositions relevant de ce champ devraient promouvoir une

utilisation durable et efficace de l'énergie dans au moins un secteur industriel en comblant le fossé entre les utilisateurs et les fournisseurs de solutions de pompes à chaleur industrielles. En particulier, les propositions devraient faciliter la collaboration entre les secteurs industriels ou sous-secteurs partageant des processus similaires et des besoins énergétiques liés aux pompes à chaleur avec les fabricants et fournisseurs de pompes à chaleur. Les propositions devraient se concentrer sur **les technologies existantes** déjà disponibles sur le marché.

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 5 750 000 EUR

LIFE-2024-CET-PRIVAFIN Attirer les financements privés

Les projets devraient se concentrer sur des solutions orientées vers le marché pour attirer massivement des financements privés pour des investissements dans l'énergie durable, entendus comme **des investissements dans l'efficacité énergétique et/ou les sources d'énergie renouvelable de petite échelle et le stockage**. Les propositions devraient mettre en place des schémas de financement innovants mobilisant des financements privés pour des investissements dans l'énergie durable, avec un accent clair sur l'efficacité énergétique, dans au moins un pays éligible avec une ambition et un effort clairs en vue d'une expansion dans des pays éligibles supplémentaires. Le schéma de financement devrait être opérationnel d'ici la fin du projet, tandis que les investissements connexes peuvent être mis en œuvre après la fin du projet.

Type de financement : **autres subventions d'action (OAG) – 95%**

Les propositions doivent être soumises par au moins **3 candidats-bénéficiaires provenant de 3 pays éligibles différents**.

Budget total : 5 250 000 EUR